



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 17 830 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE les Conférences régionales des élus du Québec ont estimé qu'il manquait 38 000 places en services de garde pour répondre aux besoins des parents;

ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a annoncé en août dernier que 18 000 nouvelles places en services de garde à 7 \$, sur une période de deux ans, alors que le Québec connaît un mini baby-boom;

ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a jusqu'à présent accordé que 19 % de ces nouvelles places en services de garde aux poupons, donc seulement 3 400 des 18 000 places promises;

ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a pris aucun engagement, dans son budget présenté le 19 mars 2009, quant à la création des 15 000 places en services de garde à 7 \$ promises lors de la dernière campagne électorale;

ATTENDU QUE des milliers de parents sont incapables de trouver une place en services de garde pour leur poupon alors que leur congé parental est sur le point de prendre fin;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, réclavons que le gouvernement libéral complète le réseau des services de garde afin que chaque parent qui le désire ait accès à une place à 7 \$ pour son enfant.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nicolas Girard

Nicolas Girard, Gouin

17 novembre 2009

Date